

Nouvelle injection de capital pour la start-up fintech Virteo

Malines, le 18 septembre 2018

La start-up fintech Virteo a levé des capitaux pour la troisième fois. Theodorus, Sherpa Invest 2 et l'Ark Angels Activator Fund (AAAF) augmentent le fonds de roulement de 1,1 million d'euros. Virteo est une application communautaire neutre pour le recouvrement des factures impayées : les utilisateurs y gèrent leurs dossiers de crédit et les affectent à une communauté d'agents de recouvrement connectés qui enregistrent chaque étape dans le logiciel. Virteo simplifie ainsi le processus de recouvrement qui devient plus transparent pour les entreprises, de sorte qu'elles maîtrisent davantage l'approche et les coûts des agents de recouvrement.

Virteo est disponible depuis le second semestre de 2017. Depuis lors, un certain nombre de villes et de communes, d'hôpitaux et d'entreprises ont déjà traité ensemble quelque dix mille dossiers de recouvrement par mois par l'intermédiaire du logiciel. « Notre application est parfaitement au point et nous utiliserons l'injection de capital pour augmenter nos efforts de vente », déclare Karel Vanderheyden, CEO. « Nous prévoyons d'atteindre le seuil de rentabilité l'an prochain. Dans les douze mois à venir, Virteo souhaite s'étendre en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, et, ultérieurement, dans d'autres pays de l'UE. »

Objectif économique-social

Le suivi et l'encaissement de milliers de factures représentent souvent une lourde charge de travail pour les entreprises ou organisations, et font intervenir différents partenaires de recouvrement externes. Le logiciel de Virteo permet aux clients de centraliser leurs recouvrements et leur fournit des outils pour mieux gérer l'approche de leurs avocats, agences de recouvrement et huissiers de justice, et exposer les excès éventuels. Les organisations ou entreprises qui travaillent avec Virteo souhaitent adapter la méthode de recouvrement à la taille et à la complexité de chaque dossier afin que les débiteurs évitent autant que faire se peut des coûts inutiles.

Extension rapide de la plate-forme

Virteo impose donc un certain nombre de conditions sociales à tous les agents de recouvrement afin de pouvoir gérer les recouvrements à l'aide de son logiciel : ils doivent enregistrer le processus opérationnel du recouvrement d'une manière totalement transparente et souscrire à l'ambition de réduire les coûts tant pour le créancier que pour le débiteur. En plus d'un certain nombre d'avocats et d'agences de recouvrement, près de 30 % de tous les huissiers ont déjà accepté les conditions, et le nombre d'agents de recouvrement augmente quotidiennement.

Élargissement de l'actionnariat

Fort de l'investissement de Theodorus, le fonds de capital-risque de l'Université libre de Bruxelles (ULB), l'actionnariat de Virteo se développe également. Avec la participation de PMV, de Sherpa Invest et de l'Ark Angels Activator Fund, l'actionnariat de Virteo est délibérément équilibré sur le plan communautaire. « Nous croyons fermement au projet économique, mais nous souscrivons aussi à l'importance sociale de Virteo », explique Adrien Van der Borgh, Investment Manager chez Theodorus.

###

À propos de Virteo

Virteo est une application communautaire en ligne destinée à la gestion et l'allocation des dossiers de recouvrement de créances. L'application permet aux clients de faire suivre rapidement et efficacement leurs factures impayées par des prestataires affiliés tels que des huissiers, avocats ou agences de recouvrement. Comme ceux-ci enregistrent chaque étape du processus, les clients appréhendent mieux la manière de recouvrer les montants impayés. Les agents de recouvrement qui collaborent avec Virteo souscrivent à l'ambition de réduire les coûts tant pour le créancier que pour le débiteur. Virteo est établie à Malines et emploie 16 personnes. Plus d'informations sur www.virteo.com.

###

Contact pour les rédactions :

Quadrant Communications

- Rafaël Tirmarche

M : +32 476 68 94 92

E : rafael@quadrantcommunications.be

Vous pouvez télécharger [ici](#) une photo de Karel Vanderheyden.